



ACADÉMIE DE BORDEAUX

**DÉCLARATION FNEC FP-FO
FORMATION SPÉCIALISÉE SANTÉ, SÉCURITÉ &
CONDITIONS DE TRAVAIL
DU CSA ACADÉMIQUE
14 mai 2024
Académie de Bordeaux**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée Santé,
Sécurité et Conditions de travail du CSA Académique,

La Ministre Belloubet a reconnu il y a quelques jours que l'Education Nationale était confrontée à des difficultés de recrutement d'enseignants... Elle n'a parlé que du 1^{er} degré... Et elle a voulu minimiser le problème en précisant que seules certaines académies étaient concernées, comme par exemple Créteil et Versailles... Malheureusement, nous sommes obligés de constater que la parole des représentants de l'Etat n'a souvent plus beaucoup de valeur... En effet, nous savons bien que de très nombreuses académies sont concernées, même celles comme Bordeaux qui font partie des plus attractives... A la rentrée 2023, dans le 1^{er} degré en Gironde, le nombre de collègues contractuels était plus élevé que celui de stagiaires ! Et pour le second degré, vous pouvez nous le confirmer Monsieur Le Président, l'autorité académique est toujours à la recherche de contractuels, elle vient d'ailleurs de lancer une campagne de recrutement, notamment via France Travail, annonçant un « salon en ligne du 13 au 24 mai 2024 »... Oui, nous manquons d'enseignants dans de nombreuses disciplines !

Mais qui est réellement surpris ? Evidemment pas la FNEC FP-FO en tout cas ! Vous le savez, nous ne cessons de dénoncer des conditions de travail qui se dégradent année après année du fait notamment des réformes mises en place à marche forcée, sans réelle concertation avec ceux qui savent ce dont les élèves et les personnels ont besoin, c'est-à-dire avec les organisations syndicales représentatives des personnels... Rappelons que l'année prochaine va encore être très difficile pour de nombreux collègues, avec l'année de terminale Bac Pro qui va contraindre les PLP à des emplois du temps à géométrie variable sur l'année et à un temps de travail qui va augmenter pour tendre vers une annualisation des obligations de service, mais aussi avec le « choc des savoirs » et les groupes de niveaux en collège... Nous le disons haut et fort depuis des années, l'institution maltraite ses personnels ! Et les collègues, de plus en plus nombreux, expriment désormais leur souffrance au travail via des fiches SST et/ou en cherchant à quitter l'Education nationale, notamment en demandant une rupture conventionnelle !

Et ce ne sont pas les salaires qui vont inverser la tendance ! En effet, avec une perte de pouvoir d'achat de plus de 28% depuis 2000, comment le gouvernement peut-il imaginer recruter des enseignants en quantité et en qualité ? Les primes et autres « pactes » que le Ministère peut supprimer du jour au lendemain sans aucun respect pour le travail déjà effectué par les personnels, une maltraitance de plus au passage, ne remplaceront pas des augmentations de salaires légitimes et nécessaires !

Et ce n'est pas non plus le projet de réforme de la formation des enseignants et des concours pour une mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2024 que La Ministre Belloubet a présenté le lundi 6 mai qui va donner envie de rejoindre l'Education Nationale. En effet, il s'agit pour le gouvernement de maintenir la « masterisation » et de remettre en cause le Statut de fonctionnaire. Le concours devrait être à Bac + 3, mais la titularisation devrait toujours être conditionnée à l'obtention du master. Les lauréats de concours seront simplement « indemnisés » en M1, comme « stagiaires alternants » à 900 €/mois ! Pour la FNEC FP-FO, il s'agit d'une remise en cause des concours de la Fonction publique qui permettent de devenir immédiatement fonctionnaire stagiaire. C'est un coup porté contre le Statut. Des étudiants fonctionnaires stagiaires de M2, toujours surchargés par des exigences multiples, seront rémunérés à 1 800 euros/mois. Le M1 sera sans utilité dans la formation professionnelle, puisque les lauréats des concours déjà détenteurs d'un master ou d'une expérience professionnelle suffisante, en seront dispensés.

La FNEC FP-FO dénonce un passage en force en totale concordance avec le projet Guerini sur la Fonction publique, qui implique la disparition des catégories et des statuts de corps. Nous demandons bien évidemment le retrait de cette réforme !

Ce mardi 14 mai 2024 est d'ailleurs une journée de grève nationale à l'appel de 3 organisations syndicales, dont la FNEC FP-FO, pour bloquer le « choc des savoirs » et les mesures qui cassent l'École publique, pour obtenir les moyens nécessaires à la réussite des élèves (postes, classes), pour les salaires...

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC FP-FO
Christophe Grimaux, Reynald Diranzo, Eric Mouchet.